



**PRÉFET
DU VAL-
DE-MARNE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUE DE PRESSE

Créteil, le 7 avril 2023

Fuite d'ammoniac à Maisons-Alfort : par mesure de précaution, fermeture de 4 établissements scolaires et d'une crèche situés à proximité immédiate de Biospringer ce vendredi 7 avril

Suite à des fuites sur une cuve survenues en fin d'après-midi, une opération de pompage de l'ammoniac est en cours par les pompiers au sein de l'usine Biospringer située au 103 rue Jean Jaurès à Maisons-Alfort.

Lors de travaux de soudure sur des cuves d'ammoniac de l'usine Biospringer (production de levures alimentaires), deux fuites sont apparues. Deux ouvriers sur site ont été légèrement blessés et ont été pris en charge par les secours en tant qu'urgences relatives.

Le centre opérationnel départemental (COD) a été activé par Sophie Thibault, préfète du Val-de-Marne, afin de coordonner l'action des pompiers et de l'ensemble des services de l'État, mobilisés pour assurer la sécurité des populations. La préfète a procédé à la réquisition d'une société de pompage afin de permettre le recueil du produit. Ces opérations sont en cours et devraient durer au moins toute la nuit.

Dans un périmètre de sécurité établi par les pompiers, la préfète du Val-de-Marne a décidé, en lien avec la direction académique des services de l'Éducation nationale et la mairie de Maisons-Alfort, de fermer les établissements scolaires suivants ce vendredi 7 avril 2023 :

- collège Nicolas de Staël
- groupement scolaire Georges Pompidou
- école Victor Hugo
- école Saint-François
- crèche Charles Perrault

En outre, les activités sportives seront annulées au stade des Julliottes.

Il s'agit de mesures de précaution à destination des publics les plus jeunes, les mesures de toxicité relevées régulièrement par les pompiers restant en dessous des seuils de dangerosité.

Pour les personnes qui ressentiraient une irritation ou des difficultés respiratoires, elles peuvent appeler le 18.

**Bureau de la
communication
interministérielle**